

COMPTE RENDU GROUPE PORTAGE DE REPAS 26 JANVIER 2009

Présentes : Joëlle De Palma, Annie Louis, Annie Valette, Sophie Marcesse.

Excusées : Jeannine Berthiaud, Dominique Blanc, Laetitia Serre, Marie-Anne Vialatte, Olivier Levent.

Joëlle De Palma étant nouveau membre du groupe de travail, Annie Louis présente le service de portage de repas et explique le cheminement de sa mise en place.

1 – Bilan du service sur l'année 2008 :

L'agent de liaison a livré 4695 repas durant l'année 2008.

35 foyers différents ont été servis.

En 2008, le service a fonctionné sur les communes de Dunière, Les Ollières, St Sauveur de Montagut, St Maurice en Chalencon, Chalencon et Beauvène.

En août, une résidente de St Fortunat a fait une demande d'inscription, étant sur le passage, son inscription a été validée et elle est, à ce jour, toujours usagère.

Sur un budget de 39 739.95 euros, on constate un déficit de 2 306.87 euros. Ce déficit (supérieur de 1 500 euros par rapport à l'année dernière), s'explique par le fait que l'agent de liaison note son temps de travail plus précisément.

Sur l'année 2008, le coût réel d'un repas s'élevait à 8.46 euros.

Le contrat avec notre fournisseur la cuisine centrale arrive à terme le 4 avril 2009, le prix de vente du repas risque d'évoluer.

Courant février, il faudra prévoir une consultation pour un nouveau fournisseur.

Au vu des résultats, et de l'augmentation générale des produits, le groupe de travail envisage une légère augmentation. Cette évolution du prix pourrait être décidée lors de la prochaine rencontre fin mars.

2- Préparation du budget 2009

Dépenses :

Carburants : 1 700 €

Frais de petits équipements : 500 €

Contrats prestations de services : 20 000 €

Locations mobilières : 9 000 €

Primes d'assurances : 120 €

Publications : 100 €

Charges de personnel : 10 500 €

Recettes :

Vente de tickets 42 000 €

3- Questions diverses

Afin de « booster » le service, le groupe de travail propose :

- D'offrir un repas aux usagers le jour de leur anniversaire.
- De communiquer le jour de vente du 20 000 ème ticket (article presse)

Pour information, le contrat avec petit forestier pour la location du véhicule frigorifique se terminera le 31 décembre 2009.